



MODULE D'APPUI « AUX MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES ET TRAVAIL » : DES REPÈRES POUR AGIR

Public Concerné

RH, responsables de prévention,
représentants du personnel,
managers

Pré-requis

Sans prérequis

Dates

Session 1

> **7 septembre 2021** de 14h à 16h
et

> **23 novembre 2021** de 14h à 16h

Session 2

> **7 septembre 2021** de 9h à 11h
et

> **23 novembre 2021** de 9h à 11h

Durée

2 x 2 heures

Pédagogie

Formation à distance via Zoom

Modalités d'accès

via un lien d'accès à Zoom
(transmis quelques jours avant
la formation)

Coût

Gratuit

Inscription

Par mail, auprès de Catherine
Rémy, Chargée de mission For-
mation-Transfert :
c.remy@anact.fr

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des maladies chroniques évolutives (MCE) dans l'environnement professionnel
- Connaître les effets des maladies chroniques sur l'activité professionnelle,
- Connaître les aides et prestations pour une prise en compte individuelle du maintien en emploi,
- Connaître la démarche du réseau Anact/Aract pour passer d'une gestion au cas par cas à une approche globale et positive.

PROGRAMME

1ère Séquence (2h)

- Comprendre ce qu'est une MCE et partager des éléments de contexte,
- Partager les représentations en exprimant des points de vue,
- Connaître les effets pour le salarié qui en est atteint,
- Connaître les impacts des MCE et ceux de leur traitement sur le travail,

2ème séquence (2h)

- Approche organisationnelle et inclusive et QVT
- Débattre de la place du malade au travail,
- Connaître les aides et prestations de l'Agefiph,
- Rôles et autres acteurs à mobiliser